

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-198 du 29 Août 1977

portant suspension du Camarade PARAISSO Paulin, Ingénieur Principal des Travaux Publics, Conseiller Technique à l'Equipement du Président de la République, de ses fonctions.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°76-47 du 20 février 1976, portant nomination de conseillers techniques auprès du Président de la République, de directeurs généraux et de directeurs dans les ministères ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 août 1977,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Camarade PARAISSO Paulin, Ingénieur Principal des Travaux Publics, Conseiller Technique à l'Equipement du Président de la République, est suspendu de ses fonctions.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui a effet pour compter du 24 août 1977, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 29 Août 1977

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4
Ministères 15 Intéressé 1 DPE-INT.
du PR 6 DGAJL-INSAE-DPE 6 DPE au MIN 2
DB-DCF-Solde 3 Trésor-DI 8 Cab/Mil. 1
IGE (IA 2 IF 2) DCCT-ONEPI-Cae Cnab. 3
SPD 2 BN-UNB-FASJEP 6 JOREB 1.-


Isidore AMOUSSOU